Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le

ID: 059-215900176-20221124-DE22200-DE



EXTRAIT DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 24 novembre 2022 Convocation du : 18 novembre 2022

Conseillers en exercice : 35 Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le vingt quatre novembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESEBROECK, Maire.

PRESENTS: Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR: Catherine DE PARIS, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESEBROECK, Hugues QUESTE, Sylvie GUSTIN, Grégory PICKEU, Rut LERNER-BERTRAND, Laurent DERONNE, Michel PLOUY, Céline LEROUX conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENT: Nicolas HOURDRY

SECRETAIRE DE SEANCE: Grégory PICKEU

Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le

ID: 059-215900176-20221124-DE22200-DE

DE22.200

LOGEMENTDÉPLOIEMENT DU PROJET CIVIGAZ

Autorisation - Approbation

6880

CIVIGAZ est une opération initiée et coordonnée au niveau national par GRDF et la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE).

Il s'agit d'une action d'intérêt général au service des territoires visant à lutter contre la précarité énergétique et à renforcer la sécurité des installations de gaz dans les logements.

Dans le cadre de cette action, des visites sont réalisées au domicile de ménages modestes par des volontaires en service civique, recrutés pour promouvoir la transition énergétique, avec l'appui d'un médiateur et d'un coordonnateur.

Au niveau local, GRDF a missionné l'association Interfaces, qui est chargée de la mise en œuvre de l'opération et de son déploiement sur le territoire de la ville d'Armentières.

Six jeunes volontaires en service civique seront ainsi missionnés par Interfaces pour effectuer la visite de plus de 650 foyers sur une période de 7 mois.

De son côté, la Ville s'engage notamment à prendre part à la formation de ces jeunes, à aider au ciblage des logements à visiter, à contribuer à la communication locale de l'opération.

Les engagements réciproques de chaque partie doivent être définis au travers d'une convention de partenariat dont le projet figure en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention de partenariat à conclure avec Interfaces et GRDF;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce document et à procéder à toutes formalités en résultant.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré comme ci-dessus,

Grégory PICKEUConseiller Municipal

Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme, Le Maire,

Bernard HAESEBROECK Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille